Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 13 Joumada II 1445
26 Décembre 2023

N° 150

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2915**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2916**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2919**
Homologation de résolutions **2919**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2920**
Avis aux créanciers..... **2924**
Convocations
Sociétés anonymes **2924**
Autres sociétés **2925**
Divers
Avis au public..... **2926**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Décisions de l'assemblée générale ordinaire

Société de Transport du Sahel

Siège social : Avenue Léopold Senghor - Sousse

RC : B187451996

M.F. : 04698QAM000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société de Transport du Sahel du 7 décembre 2023 enregistré à la recette des finances de Sousse le 20 décembre 2023 sous le numéro 23705364 et déposés au registre national des entreprises le 21 décembre 2023 numéro de dossier 2023P21641084 relatif à :

Il a été décidé :

- Nomination d'un nouvel administrateur au conseil d'administration

- Report de la décision sur le montant des jetons de présence pour les administrateurs représentants les privés

- Report de la décision sur le montant de prime de présence aux membres du Comité Permanent d'Audit

- Inviter le conseil d'administration à étudier l'aspect juridique et à relancer la décision concernant l'élection des membres représentants les privés au conseil d'administration pour les années 2024-2025-2026.

2023S01517SANB2

Augmentation de Capital

Ouverture des Souscriptions

ECHIFA HOLDING

Société anonyme

Au capital de 27.737.580 DT en cours d'augmentation à 28.937.580 DT

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - 4000, Sousse

IU RNE : 1418842 L

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 29 Novembre 2023, il a été décidé :

1- D'augmenter le capital de (1.200.000 DT) pour le porter de (27.737.580 DT) à (28.937.580 DT), et ce par l'émission de (120.000) actions nouvelles au pair de (10 DT) chacune, à libérer en numéraire et en totalité lors de la souscription.

2- Les actionnaires disposeront d'un délai de 15 jours pour l'exercice de leur droit de souscription qui commence à courir à compter de la parution du présent avis au JORT. Passé ce délai, les actions demeurées non souscrites seront attribuées dans les mêmes délais aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible, proportionnellement à leurs parts dans le capital, et dans la limite de leurs demandes.

3- De déléguer les pouvoirs nécessaires au Conseil d'administration pour la conduite et la clôture de l'augmentation de capital décidée ci avant dans un délai de deux mois de la date de l'assemblée en lui permettant d'user de l'ensemble des facultés offertes par l'article 298 du Code des Sociétés Commerciales.

Il pourra ainsi, soit proposer aux tiers les actions demeurées non souscrites, soit clôturer les souscriptions au cas où celles-ci auraient atteint au moins les 3/4 du montant de l'augmentation de capital initialement annoncé.

4- De donner pouvoirs au Président Directeur Général de dresser la liste définitive des souscripteurs, de parfaire la déclaration de versement par devant le receveur des finances, et de procéder enfin à l'immatriculation de l'augmentation de capital au greffe du tribunal compétent.

Déposer au RNE le 21/12/2023 sous le n°20231866769.

2023S01519SANB2

LES GRANDS ECRANS D'AZUR CITY

Société anonyme

Capital social : 3.644.100 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1640142H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis - le 7/12/2023 sous Qn°M058613 En°23805398)

- Les actionnaires ont décidé d'appliquer l'article 388 du code des sociétés commerciales

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 15/12/2023 sous I.U n°1640142H et dossier n°2023185505.

2023403021SANB2

LES GRANDS ECRANS DE SOUSSE

Société anonyme

Capital social : 3.600.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tana- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1592770L

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis le 8/12/2023 sous Qn°M010619 En°23805785).

Les actionnaires décident d'appliquer l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 15/12/2023 sous I.U n°1592770L et dossier n°20231835506.

2023403022SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée et nomination de liquidateur

Société MEDERA

S.A.R.L au capital de 20.000 DT

Rue Salaheddine Ayoubi - Gabès

Identifiant unique RNE : 1311176M

D'après le procès-verbal extraordinaire du 18 novembre 2023

enregistré le 21 novembre 2023 à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet Gabès reçu n°M074156 enregistrement 23509818 et déposé au registre national des entreprises le 18 décembre 2023. Il s'avère que les associés ont décidé d'arrêter l'activité de la société avant terme et de la dissoudre en application de l'article 36 des statuts de la société et nommer Monsieur Al-Moez ben Taher Ghrairi comme liquidateur de la société et lui confier l'exécution des procédures légales de liquidation et lui accorder tous les pouvoirs pour mettre en œuvre cette décision.

2023R03033SRLB2

Approbation de la fin des travaux de liquidation

STE ELMARSA GALLERY SARL en cours de liquidation

Capital social : 10 000DT

IU : 1400531H

Selon le PV de l'AGO daté du 11/12/2023 enregistré à la recette des finances la Marsa le 14/12/2023 sous le n°23707801 quittance n°M144057, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 19/12/2023 sous le n°2023185880, les associés ont approuvé le rapport de fin des travaux de liquidation de la société ELMARSA GALLERY préparé par le liquidateur Mr Abdelhak Msakni et ils ont approuvé tous les actes de liquidation et lui donner quitus.

2023R03035SRLB2

«SOCIETE FABRICATION & TRANSFORMATION MOUSSE»

«SOFATRAM»

SARL au capital de 729.000 dinars

«Société en liquidation»

ZI Ghraba Km 23 - Sfax

M.F : 0579933Z/A/M/000

II : 0579933Z

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/01/2023 enregistré à la recette des finances el Hencha le 10/02/2023, sous le n°23500126, quittance n°M005210, dont un exemplaire est déposé au registre national des entreprises de Sfax le 5/4/2023 sous le n°202396988, les associés ont décidé la clôture et la cessation d'activité de la société à partir du 20/01/2023 et la nomination de Mr Ali ELLEUCH titulaire de la CIN n°01075786 liquidateur de la société.

En date du 21/8/2023 le liquidateur a finalisé son rapport de liquidation, ce dernier a été enregistré à la recette des finances el Hencha le 23/8/2023 sous le n°23700810 quittance n°M024188 et le PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/8/2023 enregistré à la recette des finances el hencha le 23/8/2023, sous le n°23700809, quittance n°M020184, dont un exemplaire de chacun est déposé au registre national des entreprises de Sfax le 25/8/2023 sous le n°2023150360. En date du 14/12/2023 a été enregistré l'Arrêt définitif d'activité au registre national des entreprises de Sfax le 14/12/2023 sous le n°2023184642.

2023X01643SRLB2

YAZAKI AUTOMOTIVE PRODUCTS TUNISIA «YAPT»

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dinars

GP 8, Route de Tunis - Bouchkara - Elalia - Laazib - 7026 Bizerte

IU : 1226147C

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 29/9/2023 enregistré à la recette des finances Elalia le 24/11/2023 sous Qn°M039952. En°23801072.

- Les associés ont approuvé les Etats financiers arrêtés au 31 Mars 2023

- L'un des gérants Mr. Masunari Shoji a démissionné de son poste.

- Les associés ont décidé de révoquer Mr. Kohichi Noguchi de son poste de gérant

- Les associés ont décidé de nommer Mr. Yamada Munenori en qualité de gérant pour un mandat de trois (3) années.

- Les gérants disposent des pouvoirs les plus étendus pour agir séparément.

Dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 1226147C en date du 5/12/2023 sous dossier n°2023182865.

2023403023SRLB2

Excellence Béton du Cap-bon

Société à responsabilité limitée de 100.000 DT

Siège social : Bureau 1.3 de l'immeuble moderne - avenue de l'Environnement - Menzel Temime - Nabeul

Identifiant unique : 1509958D

Suivant P.V de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2023, enregistré à la recette des finances de Menzel Temime sous le n°23703412, quittance n°M091036, dont le registre National des Entreprises le 20/12/2023 sous le n°2023186227, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

- Le renouvellement du mandat du gérant Monsieur Ali Benlhadj Mouldi pour la période 2024 - 2025.

2023403026SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mornag le 8/12/2023 sous le n° 23202598 quittance n°M075295 Mr Aymen Ben Jamel Chraïti a vendu à la Société Chaouche et Chraïti Pour les Poissons la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour tout genre de commerce sis à l'avenue Mongi Slim Sabelet Mornag.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 22/12/2023.

2023T01228FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont les signatures ont été légalisées le 22/11/2023, et enregistré à la recette des finances Rue Aldjazira le 23/11/2023 sous le numéro : 23203438, quittance n°69457.

Madame Jouda Benzarti titulaire de la C.I.N n°00129447 délivrée à Tunis le 23/4/1998

Et Monsieur Moez Lakhram titulaire de la C.I.N n°04637233 délivrée à Tunis le 19/4/2016

Ont cédé à : Monsieur Mounir Melki titulaire de la C.I.N n°00732067 délivrée à Tunis le 4/4/2017, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au 32 rue Kasbah Tunis dont l'activité est tout commerce.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de l'avocat Maître Jallouz Riadh sis au 32 rue Charles de Gaulle Tunis, dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal Essabeh en date du 15 décembre 2023.

2023T01231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 8/12/2023 enregistré à la recette des finances Grombalia le 8/12/2023 sous le numéro M110889, Monsieur Abdedayem Elkalboussi CIN numéro 01691709 vend l'ensemble du fonds de commerce constitué sur le local sis à la rue Elsselm Grombalia, avec ses éléments incorporels à monsieur Abd Elahkim Zari CIN numéro 05951333.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du fonds à la rue Elsselm Grombalia Nabeul.

Un extrait de cette annonce a été publié aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 22/12/2023.

2023R03026FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié du 01/12/2023 rédigé par Maître Amel Dhhibi et Maître Hayet Ajili enregistré au journal mensuel des notaires n°41 sous le numéro 6017 page 21 et 22 Mr Brahim Ben Salah Ben Mohamed Najar donne à sa fille Romayssa ben Brahim Ben Salah Najar la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café sis à la rue Abderahman Bahri Boumhel Bassatine 2097 Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées au local du fonds de commerce indiqué ci-dessus dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 15/12/2023.

2023R03027FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant donation rédigée par Khlaifi Farhat notaire le 7/12/2023 enregistrée à la recette des finances de Morneg le 11/12/2023 quittance n°M075646, Allagui Salha domiciliée à Alelgua Mornag a donné à sa fille Allagui Zina domiciliée à Zaouiet Mornag la totalité du fonds de commerce destiné comme Dépôt sis à la rue 07 Novembre cité el Fahri Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de donataire dans le local donné vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien 21/12/2023.

2023R03028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu des livres écrits enregistrés à la recette des finances de Mornag le 12/12/2023 reçu n°M075940 bon d'inscription n°23202629 STE 3.F. DE QUINCAILLERIE ET Sce identifiant unique N561150J situé au 16 Avenue la République G.P.1 Hammam-Lif a vendu à la Sté BEST COLOR identifiant unique 1501619B tout le fonds de commerce à usage de Quincaillerie inscrit sous l'identifiant unique n°561150J situé à Cité Doukali situé à l'Avenue de l'environnement Mornag 2090.

Les objections sont acceptées chez Sté BEST COLOR à son adresse indiquée au dessus et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 15/12/2023.

2023R03030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 28/9/2023 enregistré à la recette des finances de Djerba Ajim le 29/11/2023 (quittance n°M025929 enregistrement n°23200692), Mme Najia Elmithni titulaire de la CIN n°05700393 délivrée le 18/5/2023, a cédé à Mme Khiria Elousif Titulaire de la CIN n°08630607 délivrée le 13/5/2016 la totalité du fonds de commerce destiné à tout commerce exploité dans le local sis à la rue Habib Bourguiba Ajim Djerba.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah n°23827 le 15/12/2023.

2023R03031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 30/10/2023 enregistré à la recette des finances de Djerba le 24/11/2023 quittance n°M100892 et enregistrement n°23207118 que Monsieur Kamel Ben Said Sagual, titulaire de la carte d'identité nationale n°05706378 a vendu à Madame Islem Bent Abdellatif Hajri, titulaire de la C.I.N n°08079105 la totalité du fonds

de commerce, exploité au local sis à Taourit Houmet Souk Djerba et effectué pour l'activité de tout commerce.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de Maître Haikel Barbouch avocat ayant son étude à l'avenue Habib Bourguiba Midoun Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de sa parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du samedi le 9/12/2023.

2023R03032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 27/11/2023 et enregistré à la R.F Cité Riadh Sousse le 18/12/2023 quittance n°74083 enregistrement n°23203575, Mr Youssef Ben Hssan CIN n°00928278 du 16/11/2006 a vendu à Mr Ahmed Labiedh la totalité du fonds de commerce sis à la rue Abd Errahman ABI Bakr Cité Riadh Sousse.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Faouzi Zouiten Rue Professeur Calemete Sousse 20 jours après la publication de cet avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal «La Presse» du 20/12/2023

2023S01514FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente en date du 18/12/2023 enregistré le 19/3/2023 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 23204202 et le n° de quittance M11135109, Mr. Med Anouer Ben Chrifa CIN n°02921621 a vendu à Mr. Med Dhia Daynouni cin n°09299319, tout le fonds de commerce situé à l'avenue de la République n°21, Msaken - Sousse, dont l'objet Pharmacie.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 23/12/2023.

2023S01518FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 14/12/2023 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebi en date du 14/12/2023 sous n°M112097, la société Nour (commerce habillement et chaussures prêt à porter), SARL, son registre de commerce n°B0875092007, son matricule fiscal n°1024184L, représentée par Mr Abdallah Ben Abdelkader Lousayef titulaire de la CIN n°05313062 a vendu à Mr Naceur Jarjarah titulaire de la CIN n°08804760 la totalité d'un fonds de commerce à usage de commerce d'habillement et chaussures prêt à porter avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu du local sis à l'angle rue Hafouz et Ali Bech Hamba Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Al Chourouk et Le Quotidien» du 20/12/2023.

2023X01639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 5/12/2023 enregistré à la recette des finances Av. Habib Bourguiba Sfax le 11/12/2023 sous le n°23207137 quittance n°M092419, Mme Imen Battikh, demeurant à route Soukra km 0,5 immeuble Touta Sfax, a cédé à M. Firas Jribi, demeurant à l'Av. Palestine n°213 route de Gremda Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme jardin d'enfants nommé «Les Teletubbies» sis à la route Soukra km 1 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur M. Firas Jribi au local objet de la cession dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah le 14/12/2023.

2023X01640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 13/11/2023 portant signature légalisée le 14/12/2023 et enregistré à la recette des finances EL AIIN Sfax le 24/12/2023 sous le n°23205895 quittance n°M067238, la société BAIT HAJ NAHHES, SARL, RNE 0584393B sise à la route Gremda km 1.5 Sfax a cédé à la Sté SPAZINO BIOVERDE SBV, SARL en cour de constitution, représentée par Mme Sirine Sehli CIN 09306207 sise à rue sadrabaal elakalaa essoghra Sousse, la totalité du fonds de commerce «commerce produits alimentaires en détails» du local sis à la route el Ain immeuble raouedhen magasin 1 bloc A.

Les oppositions sont reçues entre les mains du maître Bradaii Mohammed, à l'adresse de son bureau sis à n°12, Léopold Senghor, immeuble karray étage 4 bureau 6 Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Essahafa et La Presse 20/12/2023.

2023X01641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 15/12/2023 enregistré à la R.F Radés sous le n°23203869, quittance n°M065154, Mr Mohamed Riadh ben Abda a vendu à Mr Mohamed Yacine Ellajmi le F.C avec tous ses éléments sis au n°4 rue Moncef Bey Radés. Les oppositions seront présentées chez l'acheteur à l'adresse cité en haut. Cette vente est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 21/12/2023.

2023403020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/10/2023 et 20/11/2023, enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 5/12/2023, quittance n°M097396, enregistrement n°23201044, Mme Marzouki Imen a vendu à Mr Litimi Anis la totalité du fonds de commerce sis au 283 Av Iben Khaldoun cité 02 Mars Ettadhamen Ariana «salle de sport et vente du matériel sportif» avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sur le prix se font entre les mains de maître Ghanmi Med Bilel au 60 Av Beb Bnet Tunis (B15) dans le délai maximum de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce est ainsi publiée aux journaux Le Quotidien et Alchourouk du 19/12/2023.

2023403024FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Par PV de l'assemblée générale du 25-6-2023 enregistré à la recette des finances de Menzeh 6 le 28-7-2023 sous le n°23705680 et par décision du responsable de la gestion des affaires municipales Ariana n°4462 du 11-10-2023, il est constitué un syndicat de copropriétaires.

Dénomination : Comité de gestion de la résidence BELLA VITA

Adresse : Résidence BELLA VITA Jinene Ennasr

Objet : Gestion des parties commune de la résidence

Président : Jemili Mohamed

Secrétaire général : Ayari Sofiene

Trésorier : Telemsani Sofiene

Membres : Boudriga Kamel et Khelifa Anis.

2023T01230APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : sport individuel d'élite Médenine.

Siège de l'association : salle de sport karmi gym Médenine.

Procès-verbal de l'assemblée constitutive du 10 août 2023.

Il a été décidé de constituer une association sport individuel d'élite Médenine.

Objectifs : former et encadrer des jeunes; développer leurs capacités physiques et techniques et les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux elle s'engage de participer aux diverses compétitions sportives sous tutelle de la fédération tunisienne concernée.

Organisme gestionnaire :

Président de l'association : Hlel Issamedine

Vice-présidente : Elaieb Samiha

Secrétaire général : Hlel Alaedine

Trésorier : Bel Keram Hakime.

2023R02968APSF1

Constitution d'une association sportive

- Nom de l'association : ESPOIR SPORTIF DE ZERKINE

- Domicile : Ayoun Zerkine 6015

- But : Formation et Encadrement des Jeunes

- Spécialité : Athlétisme

- PV n°5426/2020 Daté le 27/11/2023.

Comité :

Président : Zitouni Kamel

Vice Président : Jarbouai Habib

Secrétaire Général : Ayachi Habib

Trésorier : Guediri Jamel.

2023X01638APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des Copropriétaires de La Résidence Yassine

Cité Les Palmeraies l'Aouina - Tunis

En vertu des décisions prises par l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires Suivant Acte sous seing privé en date du 18/6/2023 rédigé par les deux huissiers notaire Maître Dorra Ben Attia et Maître Mariem Ben Attia Inscrit au registre de Maître Dorra Ben Attia sous le n°45 dont un exemplaire a été déposé à la municipalité de la Goulette en date du 12/9/2023 avec un arrêté d'approbation en date du 3/10/2023.

Il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des rapports Financiers et Moraux à l'unanimité et quitus aux membres du bureau précédent.

2- Election du nouveau bureau de syndic. Le nouveau bureau élu se compose comme suit :

- Monsieur Mohamed Naoufel Ben Mansour : Président du syndic.

- Madame Safa Ben Mansour : Trésorière.

- Monsieur Zouhair Ghadhab : Secrétaire Général.

- Monsieur Slaheddine Ben Kamla : membre du syndic.

- Madame Nissaf Trabelsi : membre du syndic.

3- Il a été convenu d'engager un syndic professionnel pour la gestion courante de la résidence.

4- La Cotisation Mensuelle a été révisée à la hausse pour devenir à partir du mois de Juillet 2023 : 50dt par appartement, 5dt par cellier et 5dt pour les places parkings sis au sous-sol.

2023T01229APSF2

Election des membres du syndicat de Copropriétaires résidence Narcisse - El Menzah 9

Selon le procès-verbal de la réunion des copropriétaires de la résidence Narcisse enregistré le 3 novembre 2023 à la recette des finances (quittance numéro 81379/ enregistrement numéro 23803824), il a été convenu d'élire le nouveau bureau syndical des copropriétaires se composant comme suit :

Président : Oussama Abdelmoumen

Trésorier : Skander Bouhanek

Secrétaire : Samia Boulajfene.

2023403027APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Youssef Lahmar

Avocat

Il sera procédé le mercredi 24/01/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, Immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Chokri ben Hédi Ghadhab, demeurant à Rue Sidi Koubein n°36 Moknine, CIN n°06772582 (en sa qualité d'emprunteur).

- Madame Sana Bent Ahmed Lahmar, demeurante à Rue Sidi Koubein n°36 - Moknine, CIN n°06943174 (mariée à Monsieur Chokri Ghadhab sous le régime de la communauté des biens).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 42633 Monastir relatif à la propriété nommée "INTILAK", d'une superficie totale de 255 m², situé à rue Amine Rayhani Moknine gouvernorat de Monastir, il s'agit selon l'expertise d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et un premier étage en construction.

La surface bâtie au rez-de-chaussée est de 191 m² et se compose d'un escalier, un garage, un salon, 3 chambres, une cuisine, une salle d'eau et une cour.

Le premier étage se compose d'un espace avec toit et clôture en briques accessible par des escaliers non finis.

L'immeuble est limité : au sud Saida Wahid et autre, à l'est voie publique, au nord Sayedi Hafedh et à l'ouest propriété d'autrui.

Mise à prix :

Deux cent soixante dix mille cent dinars (270.100 ,000 DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale de présenter un chèque certifié.

2023S01512VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le jeudi le vingt cinq janvier deux milles vingt quatre (25/01/2024) à partir de 9 h du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Partie poursuivante : Mr Salem Ben Henia employeur demeurant à Sousse titulaire d'une CIN n° 09269374 délivrée à Tunis le 20/7/1985.

Partie saisie : Mme Emna bent Mohamed Chouigui demeurant à la rue Al-jahid Ksibet Sousse.

L'Avocat poursuivant Maître Zouhaier Ben Henia avocat à la cour de cassation Av Habib Bourguiba Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : tous les biens immobiliers appartiennent à la propriétaire Md Emna Chouigui qui est représentée en une résidence située 2542 cité echabeb Cité el Aouina Sousse qui comprend un rez-de-chaussée et trois étages supérieur limité EST une route nord Hamadi Hloues sud Ahmed Zairi ouest Sassi Aoun chaque appartement de 57m² de superficie de la piste s'étendu du rez-de-chaussée est environ 2.25 m².

Mise à prix : la mise à prix est estimée à deux cent neufs milles dinars (209.000.000D).

Valeur du terrain : 16.250.000 D

La valeur du bâtiment 192.750.000 D, suivant expertise de Mr Hamda Zouari désignée par une ordonnance sur requête n°12021 daté le 22/9/2023.

La visite de l'immeuble saisi pendant l'horaire administratif et conformément à la loi. Pour de plus amples renseignements, tout intéressé peut prendre connaissance du contenu du cahier de charges soit au tribunal de première instance de Sousse 1 soit à l'Etude de l'avocat poursuivant Maître Zouhaier Ben Henia sis au 5 Av Habib Bourguiba Sousse.

2023S01513VEPA1

Vente par adjudication publique

Après la réduction de la mise à prix initiale

Le 29/01/2024 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Mahdia.

La partie poursuivante :

Société de production agricole sopat, société anonyme, représentée par son représentant légal, son matricule fiscal est 000/M/P/22671/F, Identifiant unique n°0022671F, représentée par son représentant légal, son siège est situé à la route ksour sef alsaad 5189 - Mahdia.

Le débiteur :

Mahjoub ben Mohamed Ben Hassen Bayoudh, CIN n°08273710 demeurant à rue Salakta - Kssour Sef Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten - Sousse - (Matricule fiscal : 108.166-P-A-P-000).

L'immeuble mis en vente : la propriété «mahjoub», titre foncier n°22861 Mahdia, un terrain agricole planté d'oliviers, sa superficie est égale à 5420 m² parcelle n°03 située en Aromania forêt Kssour Sef

Gouvernorat de Mahdia, dont les frontières au sud la propriété de Khaled Bayoudh et des autres, à l'Est Abdelaziz Jrad, au nord les héritiers des fils de Jabara, à l'ouest Hessin Amara.

Mise à prix : (76080 DT) après la réduction de 40% ajouter (3920d655) les frais indiqués.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Mahdia.

2023S01515VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie exécutoire immobilière

Créancier poursuivant : la banque quatar national -Tunisie en la personne de son représentant juridique sis à rue cité des sciences ; B.P.320 -1080 Tunis- cedex qui a désigné son lieu de correspondance le cabinet de son avocat maître Sarbeji Salma avocat à la cour de cassation demeurant à la rue Aboulkacem Echebbi immeuble Alyssa centre bloc B 3ème étage n°306 Sfax.

Débiteur saisi : Fakher Ben Med Chakroun demeurant au 4 rue ennasria immeuble elborj Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Sarbeji Salma avocat à la cour de cassation demeurant à rue Aboulkacem echebbi immeuble Alyssa centre bloc B3ème étage n°306 sfax.

Description de l'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°3668 Sfax dénommé «ELHANA XVII» sis délégation Sfax sud (Gremda) Sfax il s'agit d'un terrain dont la surface globale est de 958 m² limitée du coté nord héritiers Charfi ; du coté ouest la parcelle n°9 ; du coté est la parcelle n°7 ;et du coté sud entrée ; son entrée du coté sud avec deux grandes portes et une petite porte clôturée de tous ses cotés par des murs contenant une villa dont la surface est de 295m² son entrée du coté sud habillée au sol par du marbre son toit en béton armée à hauteur de 3.30m contenant un hall et un séjour avec un couloir contenant un bloc parent qui contient un dressing, une salle de bain, deux chambres et un autre bloc contenant deux chambres à coucher dans chacune d'elles un dressing et une salle de bain, une cuisine ; un garage de 54m² situé dans la partie sud est et du coté nord est se trouve un dépôt de 22m² équipé par l'électricité et de l'eau et le chauffage centrale.

Mise à prix : neuf cents trente milles dinars (930.000.000D).

Audience et tribunal de l'adjudication : l'adjudication aura lieu par devant la chambre de saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 le 31/01/2024 à partir de 9 h.

La visite aura lieu tous les jours ouvrables de 10h à 16h.

Pour d'autres renseignements contactez le greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ainsi que le bureau de l'avocat poursuivant Maître Sarbeji Salma.

2023X01637VEPA1

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 29/01/2024 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kairouan.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 3000 Sfax.

Partie saisie : Sté Nour Autos Services SARL inscrite au registre de commerce sous le n°B170912008 et au registre national des entreprises sous le n°1069465L résidente dont le siège social situé au 26 rue Khyeridine Becha Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, route de tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°50516 Kairouan nommé "Sté nour" située à thraa tamar Kairouan limité au nord par la propriété objet du titre foncier 6668 Kairouan et la route GP2 et à l'est et sud par la propriété de houimil et à l'ouest par la propriété de Kamel Rich; d'une superficie 3500 m², constituée d'un bâtiment commercial préparé pour réparation et vente de pièces de rechanges des voitures se compose;

1) Un parking.

2) Espace pour lavage (longueur 9.80 m ; largeur 5m).

3) Atelier mécanique se compose d'une 1ère partie (longueur 9.50 m ; largeur 8.40 m) contient deux machines pour lever les voitures et une 2ème partie (longueur 14.80 m ; largeur 9.20 m).

4) Salle de réception des clients (longueur 4.95 m ; largeur 3.80 m).

5) Point de vente des pièces de rechanges (longueur 9.40 m ; largeur 6.70 m).

6) Magasin (longueur 5 m ; largeur 4.60 m).

7) Atelier pour tôlerie (longueur 14.30 m ; largeur 10.70 m).

8) Atelier pour réparation des pneus (longueur 8.60 m ; largeur 4.90 m).

9) Un café (longueur 6.70 m ; largeur 4.60 m) avec un 1er magasin (longueur 2.40 m; largeur 2.30 m) et un 2ème magasin (longueur 2.15 m; largeur 1.10 m) et un bloc sanitaire (longueur 2.20 m ; largeur 2.10 m).

10) Espace pour ouvriers se compose d'un couloir et une salle à manger (longueur 5.60 m ; largeur 3.70 m) et une salle pour changer les vêtements (longueur 2.80 m; largeur 2.10 m) et un bloc sanitaire (longueur 4.80 m ; largeur 3.60 m).

11) Des quais de largeur de 5 m qui entoure le bâtiment de l'est et l'ouest et nord.

Mise à prix : est fixée à un million cinq cent soixante quinze mille dinars (1.575.000.000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Kairouan où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2023X01642VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, I.U RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

1- Fahmi ben Ghozlen CIN 05392267, demeurant à la route de Gremda Merkez Darwich impasse Hchicha rue 394 Sfax.

2- Wajdi Ben Ghozlen CIN 01342504 demeurant à la route de Gremda CIN n°01342504 demeurant à la route de Gremda km 2 impasse Hchicha rue Ousema ben Mefeth et rue Ahmed Amri Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km2 impasse Hchicha rue Ousema ben Menfeth et rue Ahmed Amri Sfax d'une contenance de 812 m² mesurée nord sud du 43 mètres et est ouest 18.90 mètres consistant en un terrain nu clôturé de tous les cotés contenant une porte coulissante et une construction en ruine délimitée du coté sud est ouest par un voisin, du coté nord par un voisin et rue Ahmed Amri d'où son entrée.

Mise à prix : (121.800.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 29/01/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01646VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC B193222000, RNE 0751191b sise au 10 rue Pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : 1/ Majdi Eulech, CIN 08760865, demeurant à la route Mahdia km7 rue narcisse sakiet Eddayer Sfax et à la route elmahdia km7 chez boucherie Hsairi Sfax 3011 Sfax et à domicile élue chez maître Hassen Abid sis à rue Ali Bech Hamba immeuble elmanar bloc «c» 1er étage bureau n°4 Sfax.

2- Mohamed Eleuch CIN 05365030 demeurant à la route Mahdi à km7 rue narcisse Sakiet Eddayer Sfax.

3- Abderrazek Eleuch CIN 01004470 demeurant à la route Mahdia km7 rue narcisse Sakiet Eddayer Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

L'immeuble sis à la route Mahdia km7 rue narcisse Sakiet Eddayer Sfax consistant en un étage d'une superficie de 180 m² délimité du coté sud par Mostapha Eleuch, du coté est par Ktata, du coté nord par Mohsen Eleuch et du coté ouest par une rue contenant des escaliers menant au toit d'un garage appartenant à Abderrazzek Eleuch et à un balcon d'où son entrée, un couloir, une cuisine, un hall, 3 chambres, une salle de réception, une salle de bain et un balcon .

L'immeuble est équipé en électricité et en eau potable.

Mise à prix : 75.600.000 après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 29/01/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01647VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, I.U RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Ahmed ben Mohamed Sghaier CIN 03162197 demeurant à Amaymiya Sidi Aich Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «salwa68» objet du TF n°8640 Gafsa sis à délégation Amaymiya Sidi Aich Gafsa consistant en un terrain nu de forme trapèze d'une contenance de 55928 m².

Mise à prix : (138.820.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 29/01/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01648VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, I.U RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

1- Nizar Ben Ali Sghaier CIN 06122254 demeurant à rue 4 décembre 1952 Ksar Gafsa.

2- Basma Bent Ibrahim Ben Ibrahim Arari CIN 06183343 demeurante à cité Omar Ben Slimen Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble consistant en une construction composée d'une chambre, une cuisine, une buanderie un aire d'une superficie de 104m² sis à l'avenue 4 décembre ksar Gafsa délimitée du coté sud par Jamila Sghaier, du coté nord par le donateur Ali Sghaier du coté est par les héritiers du feu Ahmed ben Ibrahim et du coté ouest par avenue 4 décembre 1952.

Mise à prix : (74.040.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 29/01/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01649VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Bouzidi Moncef

Huissier de justice

MF : 567060 J/A/P/000

44 Avenue de Londres 2ème étage Tunis

Tél/Fax : 71.253.008

Portable : 98.201.382

Le créancier poursuivant : Mme Ibtisem Neji, Adresse; cabinet de maître Med Sami Bouchwicha centre dorra bloc A bur n°06 2ème Etage Manar 3 Tunis.

Le débiteur propriétaire du fonds : Mr Chokri ben Ahmed ben Romthan, (Cin : 04624889 RNE : 0905762T, Croisement avenue Hédi Chekir et avenue Tayib Mhiri, Beb Khathra Tunis.

Le titre exécutaire : Jugement n°46894 Tribunal de 1ère instance de Tunis le 26/10/2023.

Le fonds de commerce présenté à la vente : Un local commercial a peu prés de 195 m² situé au Croisement avenue Hédi Chekir et avenue Tayib Mhiri, Beb Khathra Tunis. (Station de lavage, vente et changement d'huile) avec tous ses éléments corporels; Carcher - Aspirateur - Pompe et incorporels : la clientèle et l'achalandage.

La mise à prix : 127.382,412 Dinars

Les frais : L'acheteur paye l'intégralité du prix et supporte tous les frais d'exécution du jugement ainsi que les frais de la vente, de l'enregistrement et de publication.

Date et lieu de la vente : Jeudi le 18/01/2024 à 11 heures du matin et ce qui suit sur le lieu du fonds de commerce, Croisement avenue Hédi Chekir et avenue Tayib Mhiri, Beb Khathra Tunis.

Conditions pour la participation aux enchères : Ne peut participer aux enchères que celui qui a déposé un montant de 10% de la mise à prix chez l'huissier de justice ou à la recette des finances.

La visite du fonds de commerce est ouverte pendant les horaires administratifs après contact avec l'huissier la remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix.

2023403019VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Banque (ex Banque de l'Habitat) S.A inscrite au RC de Tunis sous le n° B138811996 représentée par son D.G demeurant au 18 Avenue Med V Tunis ou au point de vente intéressé du Kef sis à l'Avenue Mongi Slim Kef en qualité de créancier nanti.

Partie saisie : Ezzedine ben Abdelhamid Khalfaoui titulaire de C.I.N n°03725134 du 10/12/2005. Contrôleur financier demeurant à la cité Souani Laneb n°106 Kef selon le CP ou à la recette du conseil régional du Kef, en qualité de débiteur hypothécaire.

L'Avocat poursuivant : Maître AISSAOUI Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080.

Propriété saisie : la propriété objet du TF n°18473 Kef dénommée «Dar Oussama logement bâti sur la parcelle 62 du plan de lotissement du terrain d'une superficie de 102 m² composée d'un sous-sol de superficie de 53 m² comprenant 2 chambres, cuisine, WC, un RDC de superficie 93 m² comprenant une chambre à coucher 2 salons et séjour cuisine SDB et patio escalier à l'étage supérieur non fini avec les murs extérieurs brik de 12 la parcelle est limitée au nord Med Ali Boughanmi au Sud impasse goudronnée à l'est Mohsen à l'ouest Mongia Cherni.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (120.719,337 DT), Frais et Honoraires d'avocat en Sus.

Date et lieu de l'adjudication : le 29/01/2024 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance du Kef.

Remarque : La propriété peut être visitée tous les jours de la semaine pendant les heures administratives.

2023403029VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

STE EURO TRUCK SPARE PARTS SARL

Route Tunis Akouda 4022 - Sousse

MF : 0896565M

N° CNSS : 167168-37

En vertu du jugement dans l'affaire n°30905 le 8/3/2023 du tribunal de 1ère instance Sousse 2 décidant la faillite de la société STE EURO TRUCK SPARE PARTS, la nomination de Mr Makram Ben ABDERRAHMEN en qualité de syndic de faillite sous contrôle du juge commissaire, Mr Farouk ELHENI.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Commandant Bejaoui Sousse Immeuble Cogeb Tower Bureau n° 7 - Tél : 73 203 045.

2023S01516VEPA2

Avis de distribution

Suite à la décision n°664 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur Faouzi Ktata déposés à la caisse des dépôts et consignations le 3/01/2023 quittance n°M000611

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax par Maître Atitallah Adel Avocat pour le compte de la Banque Internationale Arabe De Tunisie. Tous créanciers qui entend participer à la distribution des deniers doivent, en application de l'article 468 CPCC, dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produirent leurs titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2023X01650VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SOCHEM (SOUTH CHEMICAL COMPANY)

Capital social : 1.140.000 DT

08 Avenue Habib Bourguiba Gabès

MF : 1704793R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société South Chemical Company «SOCHEM» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 17 janvier 2024 à 10H du matin, au siège de la société SOCHEM à l'avenue Habib Bourguiba 6000 Gabès et ce, pour :

- Renouvellement des membres du CA pour les années 2024, 2025 et 2026.

- Election du président du conseil d'administration.

- Questions diverses.

2023R03039SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SOCHEM (SOUTH CHEMICAL COMPANY)

Capital social : 1.140.000DT

08 Avenue Habib Bourguiba Gabès

MF : 1704793R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société South Chemical Company «SOCHEM» sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 janvier 2024 à 11 H du matin, au siège de la société SOCHEM à l'avenue Habib Bourguiba 6000 Gabès et ce, pour :

- L'approbation de l'acte de vente d'actions.

- Questions diverses.

2023R03040SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNIS CALL CENTER

Société anonyme

Au capital de 1 050 000.000 DT

Siège social : 2 rues du Mexique et de l'Argentine, Tunis 1002

Identifiant unique : 0633781K

Messieurs les actionnaires de la société «TUNIS CALL CENTER» sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 janvier 2024 à 11 heures au siège social de la société sise aux 2 rues du Mexique et de l'Argentine, Tunis 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022 ;

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

7. Quitus aux administrateurs et au Directeur Général;

8. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;

9. Questions diverses;

10. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2023403025SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SENSEA LAB S.A

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 1471485M

Le Conseil d'administration, de la Société SENSEA LAB S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I la Charguia I, Tunis, Identifiant Unique n°1471485M, convoque les Actionnaires de la Société à une Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la Société et ce le mardi 16 janvier 2024 à 10h, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de l'activité sociale de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2023403028SANB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Service Agricole "El Takaful" - Jendouba

M.F : 000/NP/1348880/C

R.C : C1499242014

La Société mutuelle de service agricole "El Takaful" Jendouba, annonce la tenue de son assemblée extraordinaire le mercredi 10 janvier 2024 à 10h du matin au local de l'union régionale des agriculteurs et de pèche à Jendouba pour la dissolution et la liquidation de la société.

Cette annonce est une convocation officielle et personnelle pour tous les adhérents.

2023R03037SODB3

STE MUTUELLE DE BASE SERVICES AGRICOLE ESAFHA BOUFICHA,

ESAFHA BOUFICHA

Mle Fiscal : 1730291XAM

Le conseil d'administration de la STE MUTUELLE DE BASE SERVICES AGRICOLE ESAFHA BOUFICHA à ESSAFHA BOUFICHA informe les adhérents de la société que l'assemblée générale ordinaire pour les années budgétaires 2021/2022 aura lieu le 3/01/2024 à 10 heures au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivants :

1/ Lectures des rapports littéraires et financiers du conseil de l'administration pour les exercices 2021/2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2021/2022.

3/ Discussions des rapports de conseil d'administration et délibération sur les rapports pour l'approbation.

4/ La réservation de la liste des adhérents.

5/ Renouvellement de 1/3 du conseil d'administration.

6/ Distributions des bénéfices.

Remarque :

- Cet avis et une convocation individuelle pour tous les adhérents et ils peuvent consultés les rapports et les procès-verbaux des réunions des conseils d'administration au sein de la société à partir de 27/12/23 au cous des horaires administratifs

- Le dépôt des candidatures se fait par une lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président de la société à partir de 18/12/2023 jusqu'au 25/12/2023.

2023S01524SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Sanad de propriété

Medhet Ben Abbés Haj Salem Haj Ali, titulaire de la carte d'identité numéro 00569775 déclare avoir perdu Sanad de propriété n°116027/08 du titre foncier 32954, Midoun Djerba Cette déclaration est accompagnée par une attestation sur l'honneur avec une signature légalisée datée du 20 décembre 2023 à la municipalité de Midoun Djerba.

2023T01227DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Hajer Bent Hamadi Ben Belgacem El Habibi, titulaire de la CIN n°07060395, déclare la perte de l'acte de propriété n°510 daté du 26 Juin 2006 objet du Titre Foncier n°25582 Ben Arous sis à Fouchana Mhemdia cité Ezzaitoun à l'angle et au bord de deux rues Gouvernorat de Ben Arous, une attestation de perte lui a été délivrée par le Poste de la Garde Nationale de Fouchana Sud sous le n°487 en date du 15 décembre 2023, à noter qu'elle est devenue propriétaire de l'immeuble sus-indiqué par héritage après le décès de son mari feu Lazhar Ben Mohamed El Aifa El Mouelhi.

2023R03034DIVD2

Avis

Madame Habiba ben bachire Mezganie annonce avec son numéro de carte 01162196 que son titre de propriété d'un terrain situé à la route taniour km 6 de Sfax est perdu et elle a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue Sidi Belhsan Sfax, dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, aucune contestation n'étant admise passé ledit délai.

2023X01644DIVD2

Avis

M. Habib ben Abdallah Rebaei titulaire de carte 01301498 annonce que le titre de son défunt père Abdallâh Rebaei est propriétaire d'un local situé à la route Manzel Chaker km 5 de Sfax est perdu et il a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue sidi belhsan Sfax, dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, aucune contestation n'étant admise passé ledit délai.

2023X01645DIVD2

Avis

Mr Saber Ben Selem Maatougui titulaire de la CIN n°05241470 avise être propriétaire d'un appartement d'une superficie d'environ 130m² à la route de Menzel Chaker km 5.5 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01651DIVD2